

Tous Acteurs de la préservation du Bocage en Cœur de l'Avesnois !

Opération « Entretien des haies »



Vous êtes agriculteur et soucieux du devenir du bocage ? Vous souhaitez obtenir une aide financière pour l'entretien de vos haies ?

Le bocage, clef de notre identité, nous encourage à mettre en place des actions de préservation, de développement et de valorisation de ses éléments constitutifs, en particulier les linéaires de haies et les corridors boisés ; l'objectif étant de préserver et renforcer le réseau bocager et sa biodiversité, tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes agricoles.

Dans cet objectif, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, avec le soutien technique du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, poursuit l'accompagnement des travaux en faveur du maillage bocager pris en charge par les agriculteurs et les communes en faisant appel au dispositif « Plantation et Renaturation » proposé et cofinancé par le Département du Nord et d'autres dispositifs gérés par le PNR.

Ce dispositif permet d'apporter à tout agriculteur engagé une aide relative à l'entretien des haies pour la saison 2023-2024. En 2022, 19 agriculteurs ont participé à ce dispositif via la communauté de communes pour un total de 236km de haies (soit une augmentation de 126km par rapport à 2021).

Comme les années précédentes, la participation financière sera divisée en parts égales entre la communauté de communes et l'agriculteur déduction faite de la participation du département qui s'élève à hauteur de 50% du montant HT (plafonné à 0.25€ m/linéaire). Les haies inscrites au dispositif ne doivent pas faire l'objet d'une aide au titre des Mesures Agricoles Environnementales (MAEC) ou de paiements pour services environnementaux (PSE).

Pour la première fois, les linéaires de haies mitoyennes devront être notifié d'une couleur différente sur les plans, une attestation devra être complétée si vous souhaitez prendre en charge la taille d'une haie mitoyenne d'un voisin.

Les travaux seront réalisés par une entreprise qui sera désignée par la Communauté de Communes via une commande publique sur la période mi-septembre à mi-mars.

Cette opportunité vous intéresse ? Vous avez des questions ? Contactez Pierre CHARLET par téléphone au 03.27.59.66.84 ou à l'adresse mail suivante : pcharlet@coeur-avesnois.fr

Suite à votre appel, un dossier d'inscription vous sera envoyé.

Avec le soutien du :

Ghislain FRANCOIS
Vice-président
Agriculture et Bocage

